

Planification et mise en œuvre

Responsabilités, tâches et obligations des partenaires

- Listes de prix et informations Eponet
 - Listes de prix
- Planification & préparation du projet d'e-mobilité Eponet
 - Généralités Compétences et responsabilités
 - Check 01 Stations de recharge
 - Check 02 Gestion de la charge
 - Check 03 Réseau
- Interface IS-E

Listes de prix et informations Eponet

Dans ce chapitre, vous trouverez la liste des prix Eponet et d'autres informations.

Listes de prix

Vous trouverez ici les listes de prix, les conditions générales et les déclarations de confidentialité sous forme de liens PDF. Veuillez noter que ces liens restent les mêmes, mais que leur contenu (la version) peut changer. Vous pouvez consulter à tout moment la liste la plus récente en cliquant sur le lien correspondant.

Liste des prix du portail Eponet AG

Le portail Eponet est accessible après création d'un identifiant. L'utilisation du portail et le compte d'identification sont gratuits. Seules les fonctions utilisées sont facturées.

Les prix s'entendent par unité, pièce ou fonction et par mois. Tous les services peuvent être résiliés chaque mois.

Liste de prix Eponet actuelle

Liste des prix Business d'Eponet AG

Outre les produits du portail Eponet AG, les clients professionnels d'Eponet ont accès à des fonctions et

services étendus, regroupés dans différents programmes et présentés dans cette liste de prix.

Les prix de la liste de prix de nos services s'entendent par unité, pièce ou fonction et par mois, tous les services peuvent être résiliés conformément au contrat. Les formules d'abonnement de la liste de prix Business s'entendent également par mois et

peuvent être résiliées de la même manière que les fonctions. Vous trouverez

plus d'informations sur les formules d'abonnement directement dans [le chapitre Abonnement](#).

Liste de prix Eponet Business actuelle

Liste des prix des tarifs horaires d'Eponet AG

Liste des prix Eponet AG pour les projets, les développements spécifiques et l'ingénierie du matériel et des logiciels.

Les prix s'appliquent aux demandes et aux dépenses liées aux projets, la facturation s'effectue en fonction du temps passé. Vous trouverez les conditions du projet à la fin de la liste des prix.

Liste des prix Eponet actuelle - Taux horaires

Conditions générales d'Eponet AG

Les présentes conditions d'utilisation contiennent les conditions d'utilisation du portail EPONET par l'utilisateur du service. **Conditions**

générales d'Eponet

Déclaration de confidentialité d'Eponet AG

Vous trouverez ici la déclaration de confidentialité d'Eponet

Déclaration de confidentialité d'Eponet

Planification & préparation du projet d'e-mobilité Eponet

Ce chapitre décrit les responsabilités, les tâches et les obligations des partenaires dans le cadre d'un projet Eponet E-Mobilité.

Généralités Compétences et responsabilités

Ce document décrit les responsabilités, les tâches et les obligations des partenaires dans le cadre d'un projet de mobilité électrique Eponet. L'objectif de ce document est d'assurer une planification et une mise en œuvre sans erreur et efficaces. Ce n'est que si toutes les parties respectent les accords que le projet pourra être mis en œuvre dans les délais et le budget prévus.

Les partenaires mentionnés dans ce document sont **le donneur d'ordre** (client), **le partenaire d'installation** (électricien, fournisseur de stations de recharge) et **Eponet en tant que CSP** (Cloud Service Provider). Les autres entreprises et services nécessaires ainsi que leurs domaines de responsabilité sont organisés et réglementés en dehors de ce document.

Important : si le projet de mobilité électrique est mis en œuvre sur un site où une entreprise ICT est responsable du réseau, celle-ci doit impérativement être impliquée dès le début de la planification.

Définition des partenaires / responsabilités

Donneur d'ordre :

le donneur d'ordre est le propriétaire ou le gestionnaire de l'installation (propriétaire de l'infrastructure). Il est généralement responsable des données d'adresse, des tarifs de recharge, du numéro de TVA (si nécessaire), des coordonnées bancaires et des adresses des clients, ainsi que de leur mise à jour. Si ce n'est pas le cas, cette tâche doit être confiée à un tiers.

Partenaire d'installation :

le partenaire d'installation planifie, propose, vend et installe les composants (stations de recharge, compteurs d'énergie, gestion de la charge, etc.). Le partenaire d'installation est responsable de la configuration correcte du matériel. En cas de service, il est le premier interlocuteur pour la maintenance et peut remplacer les composants défectueux et rétablir la configuration (assistance de premier niveau).

CSP (Cloud Service Provider) : en tant que

CSP, Eponet est l'outil utilisé pour la gestion et la facturation des données, l'autorisation des

processus de recharge et leur facturation. Lorsque la gestion de la charge est assurée par Eponet, il sert également à réguler la puissance des stations de recharge.

Calendrier

Une planification précoce est indispensable pour l'approvisionnement en matériel et la planification du personnel. Un projet peut être discuté dès la phase de planification et le matériel peut être réservé ou précommandé à l'avance. La situation des fournisseurs n'est plus la même qu'auparavant - nous recommandons de commander le matériel au plus tard 8 à 12 semaines avant la mise en œuvre. Et même plus tôt si possible !

Les informations relatives au projet pour le portail Eponet doivent être rassemblées au plus tard 2 à 4 semaines avant la mise en service. Le donneur d'ordre ou le propriétaire/gestionnaire de l'infrastructure de recharge peut ouvrir et préparer le compte à l'aide des informations relatives au projet. **L'ouverture du compte est la première étape pour que le partenaire d'installation puisse immédiatement connecter les**

stations de recharge lors de l'installation. Commencez à préparer le compte suffisamment tôt (créer un profil de recharge, mettre en place la structure de l'objet, etc.). Vous trouverez toutes ces instructions dans le livre Le portail Eponet. Le wiki Eponet décrit toutes les étapes. Toute saisie de données par Eponet est payante - voir la liste des prix Eponet ou l'offre.

Le partenaire d'installation est responsable de l'installation et de la configuration des composants en temps utile. L'infrastructure nécessite une connexion Internet et un réseau stable. Si le réseau est géré par une société externe, l'intégration de la mobilité électrique doit être discutée et définie avec cette société dès la phase de planification. > Voir Check 03 Réseau

Eponet recommande une mise en service en deux parties.

Étape 1A : stations de recharge, installation, configuration de tous les composants, mise en ligne des stations de recharge, éventuellement connexion au portail Eponet par le partenaire d'installation.

Intégration et facturation des stations de recharge :

pour être intégrées dans le backend Eponet, les stations de recharge doivent non seulement être compatibles OCPP 1.6j, mais aussi être prises en charge par Eponet. Veuillez vérifier si Eponet prend en charge le modèle que vous souhaitez.

Exigences :

pour une mise en service sur site, toutes les bornes de recharge doivent être « en ligne » (c'est-à-dire disposer d'une connexion Internet) et disposer de la dernière version du logiciel. Idéalement,

elles doivent déjà être connectées au portail Eponet.

Si les bornes de recharge ne sont pas en ligne deux jours ouvrables avant la date de mise en service Eponet, le rendez-vous est annulé et doit être reporté. Si les stations de recharge sur site ne sont pas en ligne, le temps supplémentaire ou le nouveau déplacement éventuel sera facturé séparément en fonction du temps passé. Il en va de même si la mise en service n'est pas possible en raison d'une version logicielle incorrecte.

> [Voir Vérification 01 Stations de recharge](#)

Partie 1B : Gestion de la charge par Eponet

Si, en plus de l'intégration et de la facturation, la gestion de la charge Eponet est également utilisée, les points suivants doivent être pris en compte. Toutes les stations de recharge approuvées pour l'intégration ne peuvent pas être utilisées dans la gestion de la charge Eponet. Veuillez vérifier si le modèle que vous souhaitez est également adapté à la gestion de la charge Eponet.

Exigences :

nous recommandons un réseau séparé pour les produits de mobilité électrique, par exemple un VLAN. Tous les produits de mobilité électrique doivent se trouver dans ce réseau :-

Stations de recharge - Eponet EdgeServer pour la gestion de la charge (DHCP)

- Compteurs d'énergie conformes à l'homologation Eponet (adresse IP fixe obligatoire)

- Toutes les données relatives au réseau doivent être disponibles par écrit.

- Nous recommandons un forfait de données illimité d'au moins 10/5 Mbits.

- Remarque : si vous disposez de plus de 4 stations de recharge et d'un système de gestion de charge Eponet, le forfait de données doit être supérieur à 10/5 Mbits !

Le compteur d'énergie doit être configuré 2 jours ouvrables avant la date de mise en service d'Eponet (rapport de transformation et adresse IP fixe). Si les compteurs d'énergie ne sont pas configurés 2 jours ouvrables avant la date de mise en service d'Eponet, le rendez-vous est annulé et doit être reporté. Si les compteurs d'énergie ne sont pas opérationnels sur place, le temps supplémentaire ou le nouveau déplacement éventuel sera facturé séparément en fonction des frais engagés. Pour une mise en œuvre sérieuse et une assistance ultérieure, il est recommandé d'établir un schéma de principe. Celui-ci sera ensuite enregistré sur le portail Eponet.

>[Voir Vérification 02 Gestion de la charge](#)

Partie 2 : Configuration détaillée du portail

(autorisation RFID, configuration de la gestion de la charge si disponible), test sur place (autorisation RFID, recharge publique, gestion de la charge). Ajout de données, de documents et d'images dans le portail.

Conclusion et remise.

Check 01 Stations de recharge

Exigences :

Pour une mise en service sur site, toutes les stations de recharge doivent être « en ligne » (c'est-à-dire disposer d'une connexion Internet) et disposer de la dernière version du logiciel. Idéalement, elles doivent déjà être connectées au portail Eponet.

Si les stations de recharge ne sont pas en ligne deux jours ouvrables avant la date de mise en service Eponet, le rendez-vous est annulé et doit être reporté. Si les stations de recharge sur site ne sont pas en ligne, le temps supplémentaire ou le nouveau déplacement éventuel sera facturé séparément en fonction du temps passé. Il en va de même si la mise en service n'est pas possible en raison d'une version logicielle incorrecte.

Outre la marque et le modèle, nous avons également besoin du numéro de série et du numéro de parking (ou de l'emplacement) sur lequel il a été installé. Veuillez ne pas confondre les numéros de série. Le mieux est de créer une liste (non manuscrite afin d'éviter les erreurs) avec :

- **la marque**
- **Modèle**
- **Numéro de série**
- **Puissance (par exemple 22 kW ou 180 kW, etc.)**
- **Numéro de place de parking / adresse**

Les stations de recharge doivent être en ligne 2 jours avant le rendez-vous Eponet. Nous recommandons un forfait data d'au moins 10/5 Mbits. Remarque : si vous disposez de plus de 4 stations de recharge et d'un système de gestion de charge Eponet, le forfait data doit être supérieur à 10/5 Mbits !

Check 02 Gestion de la charge

Gestion de la charge par Eponet

Si, en plus de l'intégration et de la facturation, vous utilisez également la gestion de charge Eponet, vous devez tenir compte des points suivants. Toutes les stations de recharge autorisées pour l'intégration ne peuvent pas être utilisées dans la gestion de charge Eponet. Veuillez vérifier si le modèle que vous souhaitez est également adapté à la gestion de charge Eponet.

Exigences :

Nous recommandons d'utiliser un réseau séparé, par exemple un VLAN, pour les produits de mobilité électrique. Tous les produits de mobilité électrique doivent se trouver dans ce réseau. Les compteurs d'énergie nécessitant impérativement une adresse IP fixe, veuillez vous assurer qu'il existe une plage d'adresses IP manuelles ou qu'une attribution via l'adresse MAC est configurée.

Le VLAN doit contenir :

- Stations de recharge
- Eponet EdgeServer pour la gestion de la charge (DHCP)
- Compteurs d'énergie conformément à l'autorisation Eponet (**adresse IP fixe obligatoire**).

Le compteur d'énergie doit être configuré 2 jours ouvrables avant la date de mise en service d'Eponet (rapport de transformation réglé et adresse IP fixe). Si les compteurs d'énergie ne sont pas configurés 2 jours ouvrables avant la date de mise en service d'Eponet, le rendez-vous est annulé et doit être reporté.

Si les compteurs d'énergie ne sont pas opérationnels sur place, le temps supplémentaire ou le nouveau déplacement éventuel sera facturé séparément en fonction des frais engagés.

Pour une mise en œuvre sérieuse et une assistance ultérieure, il est recommandé d'établir un schéma de principe. Celui-ci sera ensuite enregistré sur le portail Eponet.

Check 03 Réseau

Configurations réseau

Important : si le projet de mobilité électrique est mis en œuvre sur un site où une entreprise ICT est responsable du réseau, celle-ci doit impérativement être impliquée dès le début de la planification.

L'infrastructure nécessite une connexion Internet et un réseau stables. Si le réseau est géré par une entreprise externe, l'intégration de la mobilité électrique doit être discutée et définie avec cette entreprise dès le début de la phase de planification.

Exigences :

Exigence VLAN

Nous recommandons vivement de disposer d'un réseau séparé, par exemple un VLAN, pour les produits de mobilité électrique. Tous les produits de mobilité électrique doivent se trouver dans ce réseau. Si les produits ne se trouvent pas dans un VLAN isolé, c'est-à-dire s'ils sont mélangés à d'autres produits, une gestion parfaite de la charge ne peut être garantie en raison de la latence ou des interférences qui en résultent. Eponet n'offre aucune assistance si cette exigence n'est pas respectée. Les éventuels frais supplémentaires liés au dépannage peuvent être facturés en fonction du temps passé.

Les produits suivants appartiennent au VLAN dédié à la mobilité électrique :

- Stations de recharge
- Eponet EdgeServer pour la gestion de la charge (DHCP)
- Compteurs d'énergie conformes à l'homologation Eponet (adresse IP fixe obligatoire)

Toutes les données relatives au réseau doivent être disponibles par écrit. Nous recommandons un forfait de données illimité d'au moins 10/5 Mbits.

Remarque :

si **vous disposez de** plus de 4 stations de recharge et d'un système de gestion de la charge Eponet, le forfait de données doit être supérieur à 10/5 Mbits !

Netzwerkanforderungen.png

Interface IS-E